



Le DONUT InfoLab
68 rue Sainte
13001 Marseille
06 20 11 29 37
ledonutmarseille@gmail.com
wwwledonut-marseille.com/
Siret : 830 912 010 00014
Code APE : 9499Z

Confirmer et amplifier la dynamique de coconstruction et de contrôle citoyen

La promesse initiale du Printemps marseillais est celle d'une reconquête de la chose publique par les citoyens, et d'une coconstruction de l'action publique. Plus encore, les conditions de la victoire du Printemps (participation historiquement faible, majorité relative parmi les votants, majorité extrêmement serrée au sein du Conseil municipal, reposant sur une alliance délicate) imposent à l'équipe municipale d'opérer un aller-retour permanent entre l'institution et la société civile afin de mettre la ville en mouvement. Il ne pourra y avoir de succès politique sans s'appuyer fortement sur la société et les citoyens. Le maintien et l'extension de la confiance des Marseillais·es envers leur municipalité dépendra de la mise en œuvre de dispositifs adéquats de transparence radicale et de contrôle citoyen sur le fonctionnement de l'administration municipale et l'action publique menée. Ce rétablissement de la confiance doit sans doute être regardé comme le premier des objectifs politiques de la nouvelle majorité.

Face à cet impératif politique, l'association Donut et son écosystème - composé notamment d'experts de la donnée et du numérique, d'usagers du territoire marseillais et autres individus, collectifs ou personnes morales devenus fins connaisseurs des problématiques incontournables de notre ville - souhaite proposer un *modus operandi* afin de contribuer à la réussite de la nouvelle majorité politique marseillaise. Celui-ci repose sur les éléments suivants :

- les sujets de la transparence administrative, de l'open data, de la transparence algorithmique doivent être posés, d'emblée, comme des sujets politiques, constitutifs du pacte de confiance entre la municipalité et la population. On ne saurait les réduire à des dispositifs techniques ou à un sujet de mise en conformité avec la réglementation.
- dans un contexte de défiance généralisée, il apparaît intéressant d'explorer l'idée de la constitution d'une structure, autonome vis-à-vis de la Ville (qui peut prendre la forme, par exemple, d'une SCIC ou d'une association loi 1901), qui aura la charge de :
 - la gouvernance de la plateforme d'open data du territoire (qui hébergera, bien sûr, les données ouvertes par la Ville, mais pourra également accueillir celles d'autres acteurs, publics ou privés, du territoire). On distingue ainsi la charge de l'ouverture des données, qui repose sur l'administration municipale, de celle de leur diffusion, qui peut, et doit, selon nous, être confiée à un tiers de confiance.
 - proposer des capacités d'ingénierie en matière de données et de transparence algorithmique.
 - créer les conditions d'un partage de données entre acteurs publics et/ou privés du territoire, lorsque les données ne peuvent pas être ouvertes.
 - créer les conditions d'une coopérative de données citoyennes.
 - concevoir et mettre en œuvre des actions de littératie de données, à destination des citoyens, des agents publics et des entreprises du territoire.
 - favoriser la diffusion, la réutilisation et la valorisation des données.
- les citoyens et la société civile devront être directement associés à la gouvernance de cette structure, dans laquelle idéalement la Ville n'aurait pas de voix prépondérante.

Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de ces propositions et sommes volontaires pour fédérer les citoyens et la société civile autour d'un dispositif de ce type.